

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré M. Rushdie au nom du gouvernement. Je crois savoir que celui-ci aurait exprimé publiquement sa gratitude à l'endroit du gouvernement et à mon endroit, comme représentant du gouvernement, pour nous être portés à sa défense au fil des ans.

Le gouvernement a facilité sa venue ici, et nous l'entourons de toutes les précautions possibles. Comme je le disais, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures a eu un très bon entretien avec lui ce matin, et nous espérons que d'autres occasions se présenteront très bientôt.

* * *

LE MAINTIEN DE LA PAIX

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la secrétaire d'État.

Alors que les travaux de la Chambre seront suspendus durant près de deux mois, des milliers de militaires canadiens seront déployés dans des conditions extrêmement périlleuses, que ce soit en Somalie, en Bosnie ou ailleurs dans le monde, dans le cadre d'autres missions de maintien de la paix.

En raison des nombreuses questions sans réponse et des multiples imprévus qui attendent ces militaires, je pense que la ministre conviendra que les Canadiens voudraient sûrement que le Parlement puisse suivre le déroulement de ces opérations et s'assurer qu'il existe un moyen de leur rendre compte sans équivoque de toutes les décisions qui pourraient être prises.

La secrétaire d'État s'engage-t-elle à mettre en service un système d'information continue comme celui qui avait été institué au moment de la guerre du Golfe pour qu'un comité mixte des affaires extérieures et de la défense soit tenu au courant de la situation afin que tout fait nouveau et toute décision soient communiqués clairement aux Canadiens et que le Parlement s'acquitte de la tâche qui lui incombe en pareilles circonstances et assume sa responsabilité à l'égard des troupes déployées?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il y a une chose que je trouve vraiment intéressante dans les propos des députés qui réclament un processus démocratique à la Chambre: voilà des mois que je fais des déclarations sur la situation en Somalie, et pourtant la première question à ce sujet ne m'a été posée que la semaine dernière. Si les députés se préoccupent de la situation, ils auraient sûrement pu le mentionner plus tôt.

Cela étant dit, permettez-moi de préciser que nous avons discuté avec les autorités militaires et qu'il y aura des séances d'information sur les activités de nos troupes.

Les séances débiteront dès qu'on aura déterminé la date à laquelle nos troupes seront déployées et dureront pendant toute la mission.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la même ministre, à qui je rappelle que la Chambre n'a presque pas siégé depuis le mois de juin. Il n'y a donc pas lieu de répondre par des sarcasmes.

Hier, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré qu'une décision sera prise très prochainement au sujet du rôle que le Canada sera appelé à jouer à l'avenir dans le maintien de la paix à Chypre. Aujourd'hui, les médias rapportent que le Canada retirera la moitié de ses troupes d'ici le mois de mars et le reste d'ici décembre 1993.

La ministre est-elle disposée à régler la question de la République de Chypre en tenant un débat en bonne et due forme à la Chambre des communes ou les Canadiens doivent-ils regarder Newsworld pour se tenir au courant de notre politique étrangère?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il est évident que ce genre de décisions incombe au gouvernement, qui aura préalablement consulté les autorités militaires afin de déterminer où le Canada peut, le plus efficacement possible, intervenir afin de rétablir ou de maintenir la paix.

Le député sera heureux d'apprendre que sa curiosité sera satisfaite au cours de la semaine. Nous déclarerons officiellement ce que nous avons l'intention de faire avec nos troupes stationnées à Chypre.

L'hon. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. Je pense que la ministre a créé un précédent lorsqu'elle a dit qu'elle solliciterait l'avis politique des autorités militaires.

Il n'appartient pas aux autorités militaires de décider s'il y a lieu ou non de rester à Chypre. C'est une décision politique. Nous aimerions être consultés relativement à ce genre de décision politique. Nous sommes d'avis que nos troupes ne devraient pas être rappelées à ce moment-ci.

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie vivement le député de son opinion. Celui-ci a raison de dire qu'il incombe au gouvernement de prendre cette décision. Il s'agit d'une décision politique que nous prendrons après consultation et discussion avec nos autorités militaires, relativement à l'utilisation la plus efficace de nos forces de maintien de la paix. Ce n'est qu'ensuite que nous, en tant que gouvernement, prendrons cette décision politique.